



ORDRE DU JOUR PROPOSÉ

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL

7 MARS 2022 à 20H

À LA SALLE COMMUNAUTAIRE

1. *Ouverture de la séance avec public*
2. *Adoption de l'ordre du jour*
3. *Ratification du procès-verbal de la séance du 7 février 2022*
4. *Approbation de la liste des déboursés et des comptes à payer – Fonds d'Administration*
5. *Administration*
 - 5.1. *Adoption du règlement 254-22 relatif à la Gestion contractuelle*
 - 5.2. *Adoption du règlement 255-22 portant sur la Délégation de pouvoirs de dépenses ainsi que le Contrôle et suivi budgétaire*
 - 5.3. *Avis de motion – Règlement 231-12-3 modifiant le Code d'éthique et de déontologie des employés de la Municipalité de Brébeuf*
 - 5.4. *Dépôt du projet de règlement 231-12-3 modifiant le Code d'éthique et de déontologie des employés de la Municipalité de Brébeuf*
 - 5.5. *Octroi d'un don*
 - 5.6. *Renouvellement de l'adhésion à la FADOQ Région des Laurentides*
 - 5.7. *Octroi du contrat de paysagement*
6. *Sécurité publique*
 - 6.1. *Mandat à l'agence de sécurité – année 2022*
 - 6.2. *Octroi d'un contrat de fourrière pour le contrôle et bons traitements envers les chiens*
7. *Transport*
 - 7.1. *Demande d'aide financière - Programme d'aide à la voirie locale*
8. *Hygiène du Milieu*
 - 8.1. *Projet de la patrouille verte par la RIMRO (Régie intermunicipale des matières résiduelles de l'Ouest)*
9. *Aménagement et Urbanisme*
 - 9.1. *Dépôt du deuxième projet de règlement 2002-02-26*
10. *Varia*
11. *Parole aux membres du conseil*
12. *Période de questions*
13. *Levée de la séance*